

Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

Formation à distance/ 24 mars 2026 (3 heures 30)

ACTION DE FORMATION DES ACTEURS EN REGION OCCITANIE

Programme

Introduction :

- Le cadre juridique applicable.
- Les difficultés liées à la dématérialisation des procédures

Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

1) La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales et familiales.

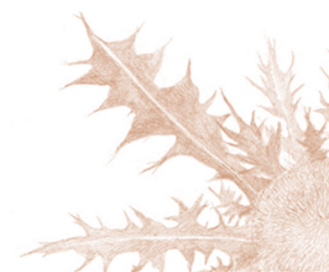
- Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
 - Les conjoint(e)s de français.
 - Les bénéficiaires du regroupement familial.
 - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
- Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.

2) Les autres mesures en cas de violences conjugales :

- Les exonérations sur les taxes et droits des titres de séjour.
- Le téléphone grave danger et le bracelet anti rapprochement.

Intervenante : Aurélie Bédu, Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers.

Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Permanente du CICADE depuis 1999.



CICADE

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet
34090 Montpellier
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org
www.cicade.org

